Cinquantième année. - N° 50 A 11 et 12 mars 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1931

38 – ISÈRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Extrait de jugement

Date : 7 mars 2017.
Jugement d'interdiction de gérer.
478 541 311 RCS Grenoble.
EURL VIVEMBAL.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Activité : commerce de bois et dérive sous toutes formes.
Adresse : 8, rue Ampère, 38000 Grenoble.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Catelan Georges pour une durée de 5 ans